Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

ÉVALUATION LOCALE C5 : MISE EN ŒUVRE DE MÉTHODES ET D'OUTILS DU CHAMP DISCIPLINAIRE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	3,0 À TITRE INDICATIF, SELON LES DONNÉES DE LA DEMANDE

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ÉTUDE DE CAS PÉDAGOGIQUE : DÉPÔT ARCHÉOLOGIQUE FICTIF DE VAL-DES-RIVES, SECTEUR DE LORMONT

Cadre de l'évaluation : la mention de licence Histoire de l'art et archéologie ne comporte pas, dans les éléments réglementaires fournis, d'épreuve nationale identifiée sous le code C5 ni de modalités nationales de durée ou de coefficient pour cette épreuve. Le présent sujet est donc une évaluation locale proposée, et non un sujet national réglementaire. Le code, la durée et le coefficient devront être arrêtés par l'établissement qui l'utiliserait.

Vous intervenez dans le cadre d'une étude documentaire d'un lot céramique issu d'une fouille préventive fictive conduite dans le secteur de Val-des-Rives. À partir du dossier technique, vous devez décrire un fragment, exploiter les données stratigraphiques et métriques, proposer une démarche de documentation et formuler des consignes de manipulation adaptées.

Les données du dossier sont entièrement fournies. Toute interprétation doit distinguer les observations directement vérifiables des hypothèses. Les réponses sont à rédiger sur les documents réponse DR 1 et DR 2 ou sur la copie. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse matérielle et fonctionnelle de l'objet (5 points)

Observation, description raisonnée et caractérisation

Le fragment étudié est référencé VDR-24-C17-042. Il s'agit d'un tesson de céramique à pâte claire portant une portion de bord et un départ de panse. Les observations et mesures disponibles figurent dans le DT 1. Pour chaque réponse, distinguez les données observées des interprétations.

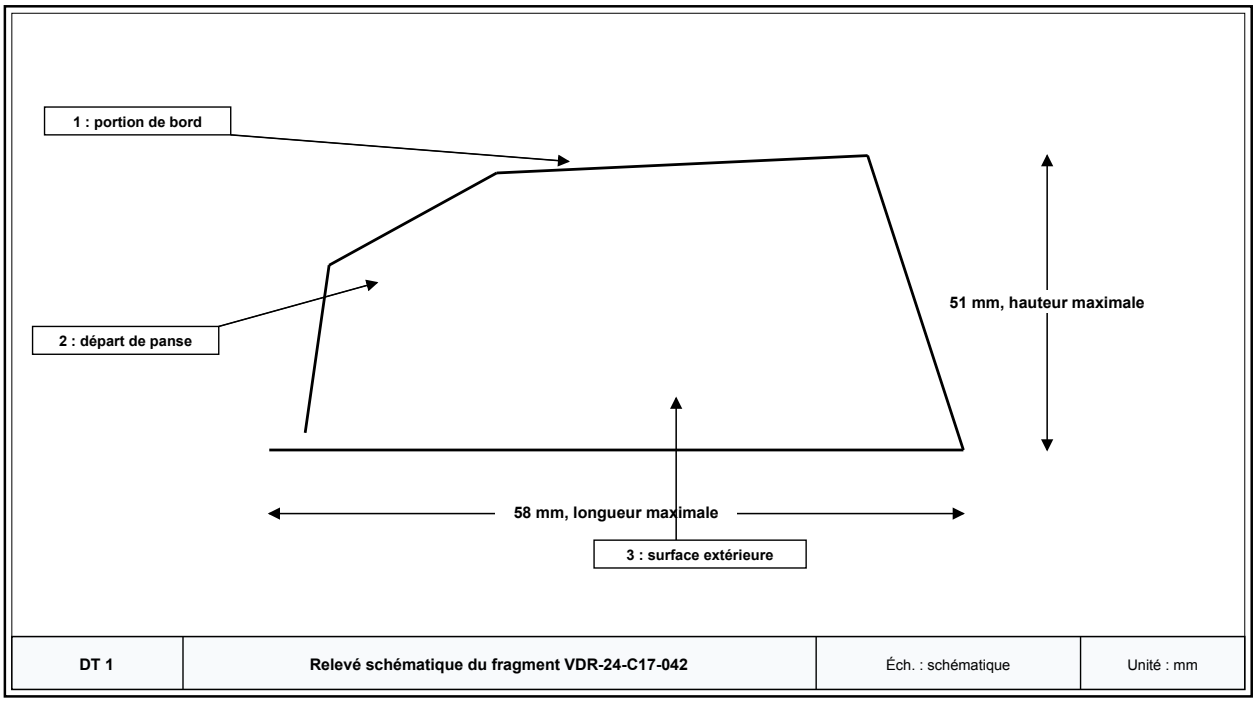


Schéma documentaire coté, non destiné à restituer l'objet à l'échelle. Les cotes numériques du DT 1 font foi.

1.1 (2 points) Rédigez une description matérielle et morphologique du fragment en quatre à six propositions. Mentionnez au moins quatre caractères observables parmi la couleur, la texture de pâte, les inclusions, l'état de surface, la forme du bord et les dimensions. N'ajoutez aucune caractéristique absente du DT 1.

1.2 (1,5 point) Indiquez deux observations qui permettent de distinguer la face extérieure de la face intérieure. Pour chacune, citez la donnée du dossier sur laquelle vous vous appuyez.

1.3 (1,5 point) Proposez une hypothèse prudente sur la fonction ou la forme du récipient. Formulez un indice qui soutient cette hypothèse et une limite qui empêche de la tenir pour certaine.

PARTIE 2 : Exploitation des données stratigraphiques et métriques (5 points)

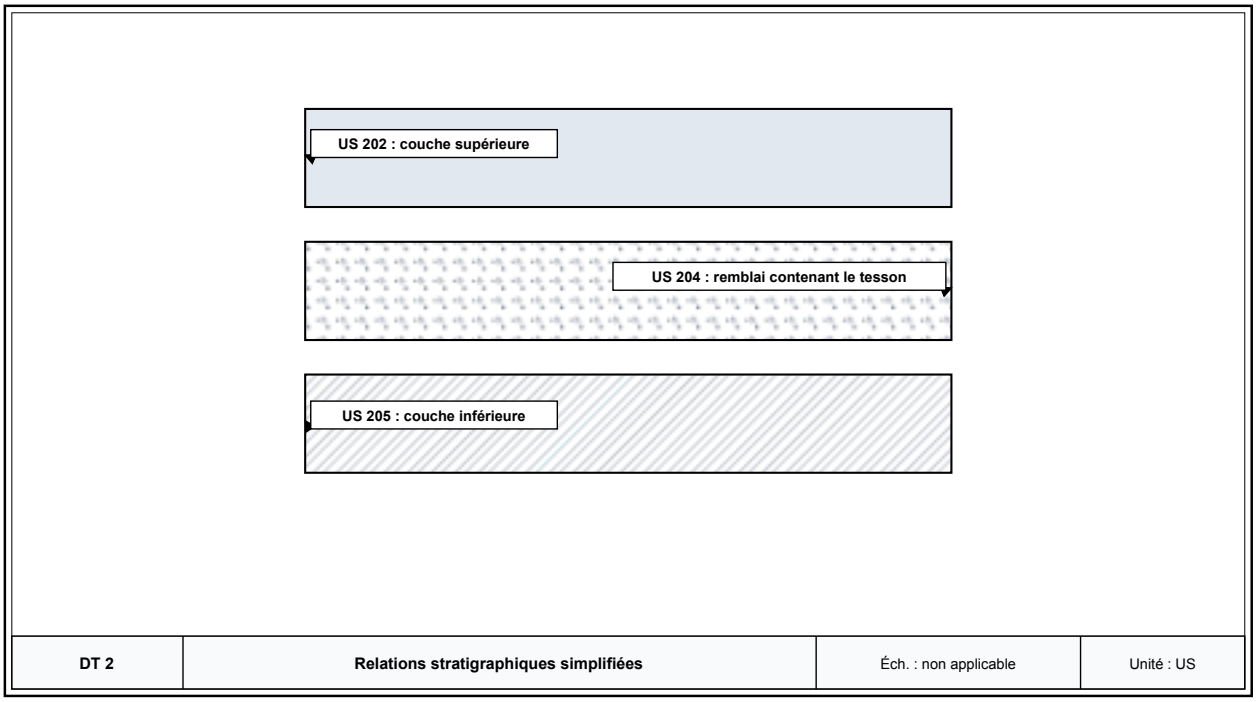
Contexte de découverte, calculs et interprétation chronologique

Le fragment provient de l'unité stratigraphique US 204, dans une couche de remblai. Le DT 2 fournit les relations stratigraphiques, les mesures du fragment et les éléments comparatifs disponibles. Les calculs doivent être présentés avec leurs unités et un arrondi adapté.

Données métriques et comparatives du lot

Donnée	Valeur	Précision ou remarque
Longueur maximale du fragment	58 mm	Mesure au pied à coulisse
Hauteur maximale du fragment	51 mm	Mesure au pied à coulisse
Épaisseur du bord	7,2 mm	Trois mesures : 7,0 mm, 7,2 mm, 7,4 mm
Masse du fragment	42,6 g	Balance au dixième de gramme
Diamètre estimé à l'ouverture	180 mm	Reconstitution graphique, incertitude estimée ± 10 mm
Référence comparative du bord	Profil arrondi, diamètre compris entre 170 et 190 mm	Datation proposée : IIe-IIIe siècle apr. J.-C., comparaison régionale

Valeurs consignées lors du traitement du lot fictif.



La superposition indique l'ordre relatif des unités ; elle ne fournit pas, à elle seule, une date absolue.

2.1 (1,5 point) Calculez l'épaisseur moyenne du bord à partir des trois mesures du DT 2. Présentez le calcul en utilisant $\bar{e} = \frac{e_1+e_2+e_3}{3}$, puis donnez le résultat au dixième de millimètre.

2.2 (1,5 point) Sur le DR 1, reportez les relations stratigraphiques certaines entre US 202, US 204 et US 205, puis indiquez où se place le fragment VDR-24-C17-042. La donnée fournie permet-elle d'affirmer que le fragment a été fabriqué à l'époque de dépôt de l'US 204 ? Justifiez en une phrase.

2.3 (2 points) À partir de la référence comparative du DT 2, proposez une fourchette chronologique pour le profil, en précisant qu'il s'agit d'une datation par comparaison. Expliquez en deux phrases pourquoi cette proposition ne suffit pas à dater avec certitude l'ensemble de l'US 204.

PARTIE 3 : Préparation de la documentation et protocole d'étude (5 points)

Enregistrement, traçabilité et choix des outils disciplinaires

Le lot doit être décrit, photographié et enregistré avant son rangement. Les moyens disponibles, les conventions locales et les contraintes de manipulation sont indiqués dans le DT 3. Le protocole proposé doit être réalisable avec ces moyens et préserver le lien entre l'objet, son contexte et les données produites.

Moyens et conventions documentaires disponibles

Élément	Donnée ou convention	Utilisation attendue
Identifiant	VDR-24-C17-042	À reporter sans modification sur les fiches et fichiers
Photographie	Appareil numérique, échelle millimétrique, fond neutre, lumière diffuse	Vues de la face extérieure, de la face intérieure et du profil
Mesure	Pied à coulisse, précision de lecture 0,1 mm ; balance, précision 0,1 g	Consigner valeur, unité et instrument
Fichier image	VDR-24-C17-042_vue-code_01.jpg	Conserver l'identifiant et préciser la vue
Stockage	Boîte neutre avec étiquette séparée du contact direct avec l'objet	Conserver le numéro d'US, le secteur et le numéro d'inventaire
Donnée contextuelle	US 204, secteur C17, campagne 2024	Ne pas dissocier de la notice de l'objet

Consignes locales applicables à l'étude de cas.

3.1 (2 points) Établissez un protocole de documentation en cinq étapes ordonnées, depuis la vérification de l'identifiant jusqu'à l'enregistrement des fichiers. Pour chaque étape, nommez au moins une donnée à consigner ou une précaution à appliquer.

3.2 (1,5 point) Complétez la feuille de documentation du DR 2 : indiquez les vues photographiques nécessaires, les mesures à enregistrer et les informations contextuelles à associer à l'objet.

3.3 (1,5 point) Expliquez en quoi l'identifiant unique et le maintien du lien avec l'US 204 contribuent à la traçabilité scientifique. Donnez un risque concret lié à une rupture de ce lien.

PARTIE 4 : Prévention lors de la manipulation et du traitement documentaire (5 points)

Évaluation des risques et mesures de prévention adaptées

Le DT 3 précise l'état de conservation du fragment et les conditions de travail. Il ne s'agit pas d'appliquer une réglementation de chantier du bâtiment : vous devez identifier les risques pertinents pour la manipulation d'un objet archéologique et proposer des mesures proportionnées à la situation décrite.

État de l'objet et conditions de manipulation

Constat	Donnée fournie	Conséquence à prendre en compte
État mécanique	Fragment sec, stable, arêtes localement vives	Risque de coupure et d'ébréchure en cas de chute
Dépôt de surface	Poussière sèche non identifiée ; aucune analyse sanitaire disponible	Éviter de créer ou d'inhaler de la poussière
Poste de travail	Table stable, éclairage diffus, espace dégagé	Préparer la zone avant de sortir l'objet de sa boîte
Équipement disponible	Gants nitrile non poudrés, plateau de transport, lunettes de protection	Choisir l'équipement selon l'opération et le risque identifié
Nettoyage	Aucun protocole de nettoyage autorisé dans la consigne de travail	Ne pas laver, brosser ni appliquer de produit

Constat établi lors de la réception du lot fictif.

4.1 (2 points) Identifiez trois risques présents dans la situation et associez à chacun une mesure de prévention adaptée, en vous appuyant sur les données du DT 3.

4.2 (1,5 point) Décrivez les précautions à prendre pour déplacer le fragment de sa boîte au poste de travail puis le remettre en stockage. Votre réponse doit traiter la stabilité de l'objet, le support de transport et la prévention des pertes d'identification.

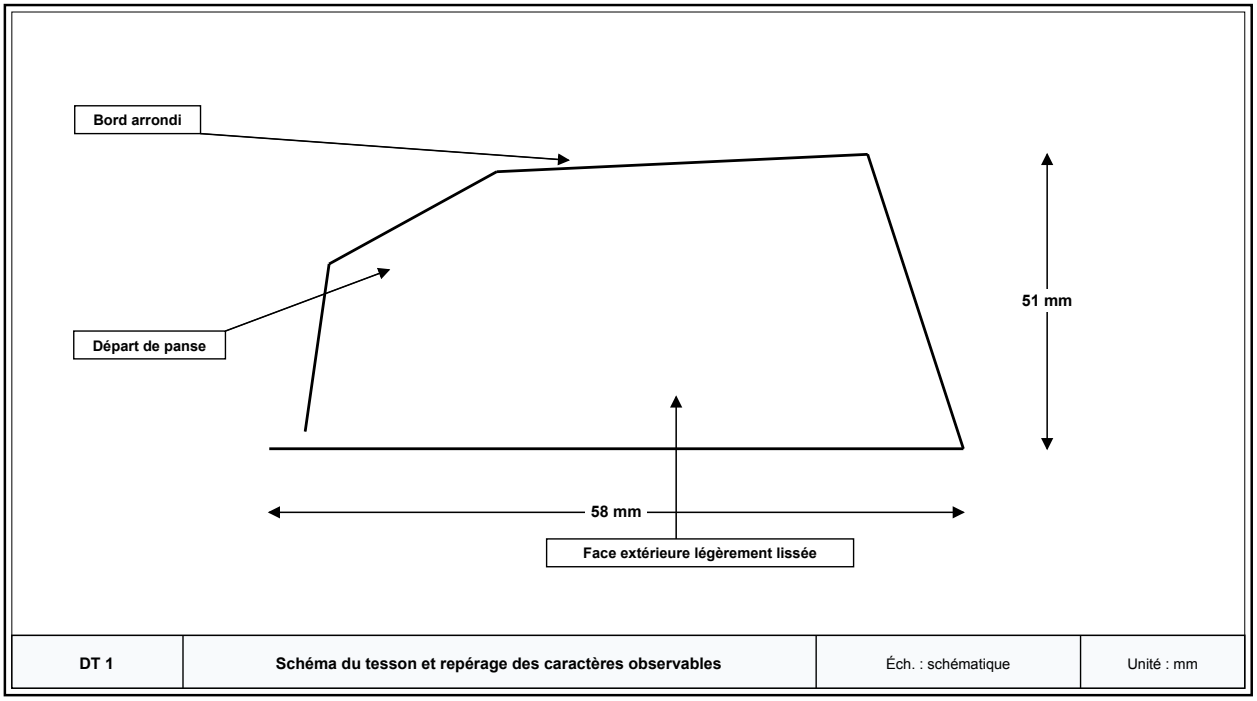
4.3 (1,5 point) Un collègue propose de brosser le fragment et de le laver avant la photographie. Indiquez si cette proposition peut être appliquée dans le cadre des consignes fournies et justifiez votre décision par deux arguments.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DONNÉES DESCRIPTIVES ET RELEVÉ DU FRAGMENT CÉRAMIQUE

Inventaire : VDR-24-C17-042. **Contexte :** US 204, secteur C17, campagne 2024. **Nature :** fragment de céramique comprenant une portion de bord et un départ de panse. **Observations :** pâte beige rosé, texture fine à moyenne, inclusions minérales blanches ponctuelles, surface extérieure légèrement lissée, surface intérieure non décorée. Le bord est arrondi. Aucune trace de peinture n'a été observée à l'examen visuel. Dimensions maximales : longueur 58 mm et hauteur 51 mm. L'état de surface ne permet pas d'affirmer l'absence de traitement ancien. Les dimensions ne constituent pas à elles seules une identification typologique.



Représentation schématique. Les cotes inscrites indiquent les mesures réelles relevées.

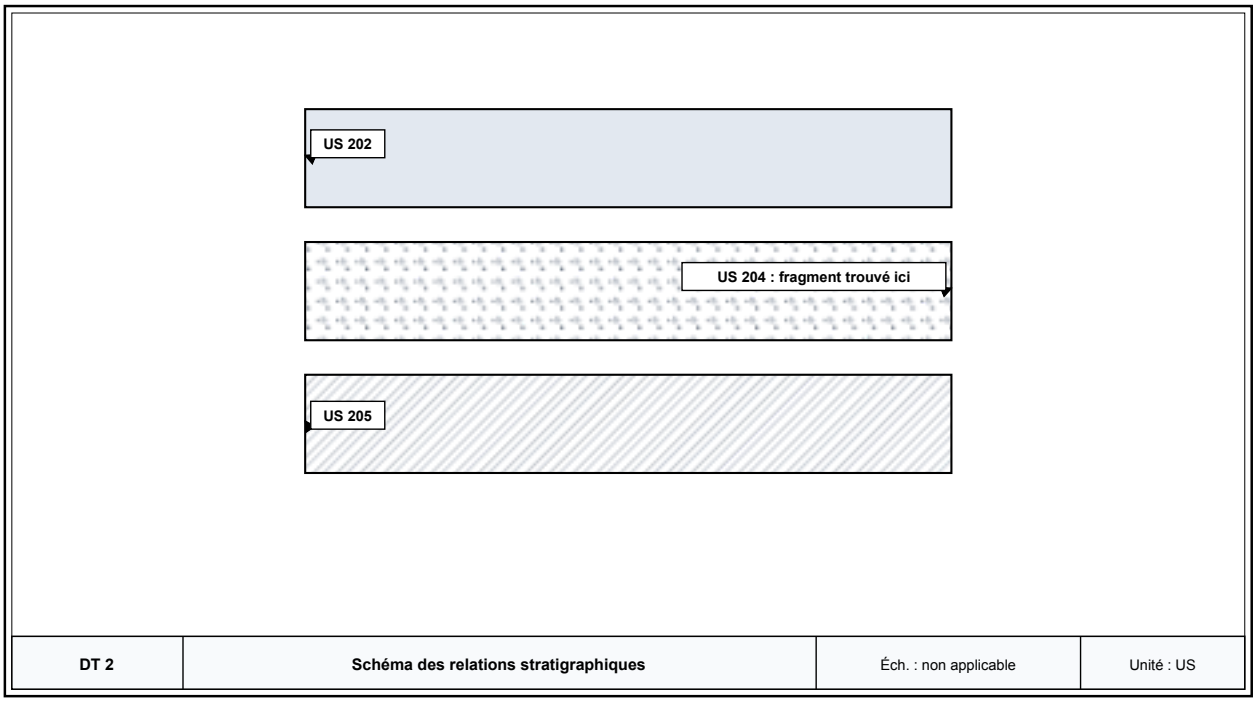
DT 2 : CONTEXTE STRATIGRAPHIQUE, MESURES ET ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Relations stratigraphiques observées : US 202 recouvre US 204 ; US 204 recouvre US 205. Le fragment VDR-24-C17-042 a été enregistré dans US 204. Aucune relation de recoupement supplémentaire n'est documentée. US 204 est décrite comme un remblai, sans datation absolue indépendante. **Mesures du fragment :** longueur 58 mm ; hauteur 51 mm ; épaisseurs du bord 7,0 mm, 7,2 mm et 7,4 mm ; masse 42,6 g. Le diamètre d'ouverture, estimé par restitution graphique, est de 180 mm avec une incertitude estimée de ± 10 mm. **Comparaison :** un profil arrondi de diamètre compris entre 170 et 190 mm est attesté dans une série régionale datée des IIe-IIIe siècles apr. J.-C. Cette comparaison constitue un indice typologique et non une preuve de datation du dépôt ou de l'objet isolé.

Tableau des mesures et de la comparaison

Paramètre	Valeur	Statut de la donnée
Épaisseur du bord	7,0 mm ; 7,2 mm ; 7,4 mm	Trois mesures relevées
Masse	42,6 g	Mesure instrumentale
Diamètre restitué	180 mm ± 10 mm	Estimation graphique
Profil comparable	Bord arrondi, diamètre 170 à 190 mm	Comparaison régionale publiée dans le dossier pédagogique
Datation comparative	IIe-IIIe siècles apr. J.-C.	Fourchette indicative, ne date pas seule l'US 204

Données de l'étude de cas, à interpréter en tenant compte de leur précision.



La position verticale représente uniquement l'ordre de superposition indiqué dans le dossier.

DT 3 : CONSIGNES LOCALES DE DOCUMENTATION ET DE MANIPULATION

Documentation : photographier les faces extérieure et intérieure ainsi que le profil, avec une échelle millimétrique et un fond neutre. Employer un éclairage diffus. Nommer les fichiers selon la convention VDR-24-C17-042_vue-code_01.jpg et reporter l'identifiant sans modification dans chaque notice. Consigner toute mesure avec son unité et l'instrument utilisé. **Stockage :** replacer le fragment dans une boîte neutre ; placer l'étiquette d'identification dans la boîte sans contact direct avec l'objet. Maintenir le lien avec US 204, secteur C17 et campagne 2024. **État et précautions :** le fragment est sec et stable, avec des arêtes localement vives. Une poussière sèche non identifiée est présente ; aucune analyse sanitaire n'est disponible. Une table stable, un plateau de transport, des gants nitrile non poudrés et des lunettes sont disponibles. La consigne de travail interdit tout nettoyage : ne pas laver, brosser ni appliquer de produit. Préparer le poste avant la sortie de l'objet de sa boîte et éviter toute action susceptible de produire ou disperser de la poussière.

Équipement, données et limites d'intervention

Opération	Moyen ou consigne	Trace documentaire attendue
Photographie	Appareil numérique, fond neutre, échelle, lumière diffuse	Identifiant, code de vue et nom du fichier
Mesure	Pied à coulisse au dixième de millimètre, balance au dixième de gramme	Valeur, unité et instrument
Manipulation	Plateau de transport ; équipement choisi selon le risque	Aucun transfert sans maintien de l'identifiant
Nettoyage	Interdit par la consigne de travail	Signaler la présence de poussière sans intervenir dessus
Rangement	Boîte neutre et étiquette séparée de l'objet	Numéro d'inventaire, US, secteur et campagne

Consignes applicables à l'étude de cas.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

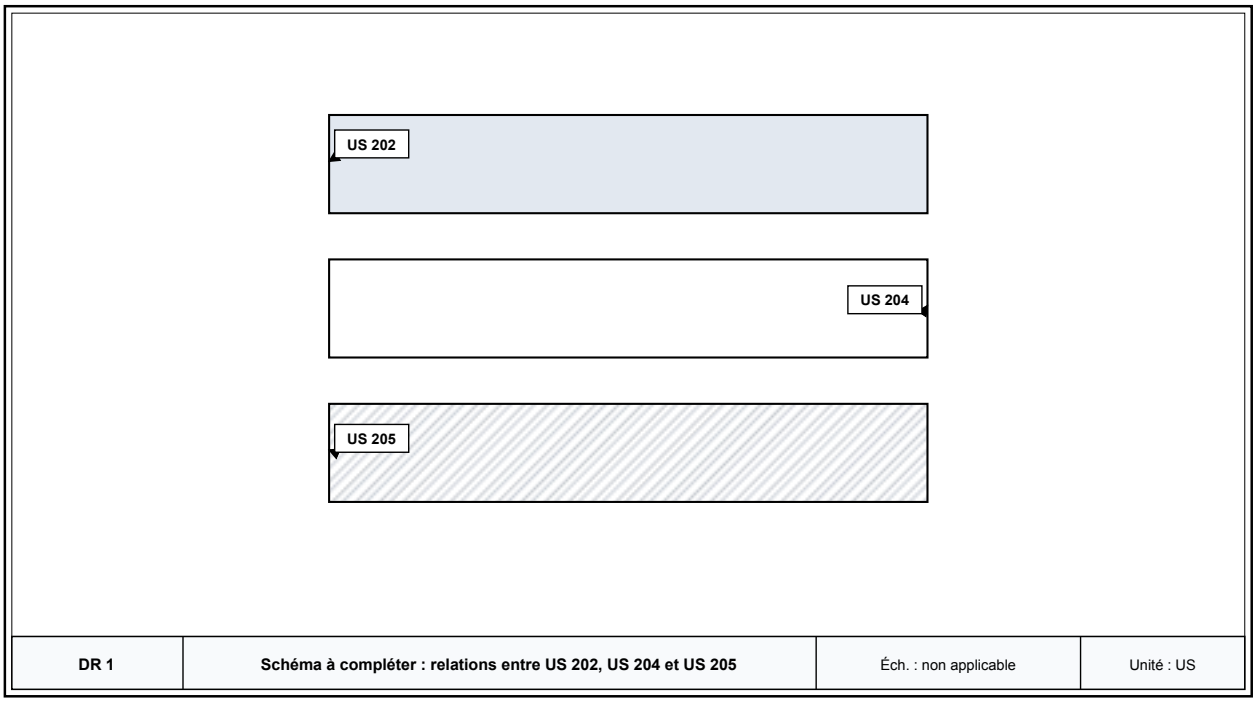
DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau et le schéma. Utilisez uniquement les relations données dans le DT 2. Distinguez l'ordre stratigraphique de toute interprétation chronologique.

Ordre stratigraphique et position du fragment

Relation à renseigner	Réponse du candidat
Unité située au-dessus de l'US 204	
Unité située au-dessous de l'US 204	
Unité contenant le fragment VDR-24-C17-042	
La superposition seule date-t-elle la fabrication du fragment ?	

Compléter les cases signalées par des points de suspension.



Inscrire les relations observées et marquer d'un symbole la position du fragment dans l'US correspondante.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.2 et 4.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases par des réponses précises et compatibles avec les consignes du DT 3. Indiquez les unités lorsqu'une mesure est mentionnée. N'ajoutez pas d'opération de nettoyage.

Feuille de documentation et de manipulation

Rubrique	Informations à inscrire
Identifiant de l'objet	
Contexte de découverte : US, secteur, campagne	
Vues photographiques à produire	
Mesures à consigner, avec unités et instruments	
Nom d'un fichier image conforme à la convention	
Précaution lors du transport et du rangement	
Action à éviter et justification	

Tableau à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.